

pragma

Strong n°4229

Prononciation [prag'-mah]

Définition

1. ce qui a été fait, un fait, un fait accompli
2. ce qui est fait ou en train de s'accomplir
 1. spéc. affaire, une transaction commerciale
3. une question, une affaire, un événement
 1. spéc. dans un sens judiciaire une matière à légiférer, un cas
4. ce qui est ou existe, une chose

Étymologie

πραγμα - πράγμα

Voir définition [prasso 4238](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

Partager par email

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2020 - www.topchretien.com